

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du 24 septembre 2009

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 17/06/09
- Ouverture d'une ligne de trésorerie et délégation au Président.
(rapport 2009.09.B.01)
- Attribution subventions opération façades
(rapport 2009.06.III.01)
- Acquisition d'instruments de musique : 1^{er} équipement salle de Froncles
(rapport 2009.09.VI.02)
- Décision Budgétaire Modificative
(rapport 2009.06.B.02)
- Questions diverses

Le 24 septembre 2009 à 20h00, les membres du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Bassin de BOLOGNE VIGNORY FRONCLES, se sont réunis à la salle des fêtes de Viéville, sur convocation et sous la présidence de M. Denis MAILLOT.

Présents : Mmes : DORE Marie-Thérèse, HURNI Marie-Thérèse, MOUSSUT Maryse, PERRIN Ghislaine, WYSOCKI Annie, MM : BLANCHOT Robert, BONNECUELLE Jacky, COURAGEOT Michel, DAMPEYROUX Michel, DEGOUTTE Philippe, DESNOUVEAUX Robert, DESPREZ Christian, GIRARDOT Daniel, HOEN Serge, JAUVAIN Stéphane, JOURDE Jean Marie, KLINKEBERG Jean Pierre, KUHNER Gilbert, MAILLOT Denis, MAJORKIEWIEZ Francis, MARASI Julien, MEYLAN Jean-François, MICHEL Maurice, NOIROT Luc, PAULIN Michel, RAGOT Jacques, ROY Jean-Yves, VALLOT Gilbert

Absents ou Excusé(s) : Mmes : KEMPF Sonia, MARTINOT Yolande, REY Emmanuelle, MM : FLECHY Roger, FREQUELIN Laurent, LESEUR Philippe, MONFILS Didier, VOIRIN Patrice, LEJOUR Jérôme.

❖ Ouverture d'une ligne de trésorerie et délégation au Président. (rapport 2009.09.B.01)

Le Président fait part à l'assemblée de l'utilité de recourir à une ligne de trésorerie à hauteur de 190 000 €. Cette ligne devant permettre de payer les contributions aux syndicats pour l'enlèvement des ordures ménagères, dans l'attente du solde de la redevance correspondante.

Après avoir étudié les différentes propositions financières, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité de contracter auprès de DEXIA Crédit Local d'un montant maximum de 190 000 € dans les conditions suivantes :

Montant : 190 000 € (cent quatre vingt dix mille euros)

Durée : 12 mois

index des tirages : EONIA + marge de 1.50%.

Frais d'engagement : 380.00 €

Modalités de décompte des intérêts : les intérêts sont calculés mensuellement et payables trimestriellement par débit d'office.

De plus, afin de faciliter le fonctionnement administratif du suivi comptable, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité d'autoriser le Président à recourir à des lignes de trésoreries dans la limite de 600 000 € / an.

❖ Attribution subventions opération façades (rapport 2009.06.III.01)

Après en avoir délibéré et sur proposition de la commission façades, le conseil de communauté décide à l'unanimité d'octroyer des subventions dans le cadre de l'opération façades, pour un montant de 2 959.04 €. Le Président informe que suite à la révision du contrat avec l'Association Habitat et Développement, les demandes de subventions dans le cadre de cette opération, sont désormais traitées par Marion.

❖ Acquisition d'instruments de musique : 1^{er} équipement salle de Froncles (rapport 2009.09.VI.02)

Le Président fait part d'une réunion de la commission culture où les élus ont pu se rendre compte du travail remarquable réalisé par Valérie Martin, Directrice de l'école de musique. En effet, outre le suivi pédagogique, la gestion des plannings, des projets, concerts et coordination du corps enseignants, Mlle Martin rédige actuellement le projet d'établissement de l'école de musique. Ce document, nécessaire pour les financements apportés par Arts Vivants 52, doit retracer le fonctionnement de la structure et son développement à venir. Le Président remercie également Mme Sonia Kempf pour l'aide apportée à ce dossier.

Compte-tenu de l'effectif croissant de l'école de musique et des nouvelles inscriptions, notamment sur le secteur de Froncles, Vignory, Marbéville, il est nécessaire désormais d'équiper une salle sur Froncles, d'instruments de musique. Il s'agit notamment d'un piano (utilisé pour les cours piano mais également pour le chœur d'enfants et autre accompagnement instrumental) et de deux batteries (cours de percussions, 1 pour l'enseignant et 1 pour les élèves).

Monsieur Maillot remercie la municipalité de Froncles qui met à disposition des locaux et procède actuellement à l'aménagement de salles spécifiques qui seront dédiées à l'école de musique.

Il propose donc l'achat de nouveaux instruments qui feront l'objet d'une demande de subvention au niveau de la Région.

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté accepte à l'unanimité ces acquisitions. Une décision budgétaire est prise en conséquence afin de prévoir les crédits. (rapport n°2009.06.B.02).

❖ Questions diverses

MARPA : le Président indique qu'il a encore fallu négocier avec la DRAC afin de ne pas réaliser ni facturer des fouilles archéologiques suite à la modification de l'implantation de la MARPA à Froncles. D'autant que la nouvelle localisation est située à côté d'un lotissement communal déjà autorisé.

TOURISME : le Président souhaite que la commission travaille sur le devenir du Donjon de Vignory. En effet, la réalisation des travaux par le chantier d'insertion, dépendent de la finalité souhaitée de ce site. Le projet doit donc être vu en amont pour une décision finale par le conseil de communauté.

INFORMATIONS : Le Président informe en qualité de Conseiller Général que le Département a lancé un programme de financement pour l'installation de la fibre optique en Haute-Marne. Ce plan consiste à équiper à terme toutes les communes du Département en priorisant à la fois les communes non desservies actuellement et à la fois les communes dont un réseaux existant proche permet la desserte rapidement.

Monsieur Poupon informe qu'un collectif a été créé au sujet de l'accès à internet en Haute-Marne et qu'il participe aux travaux dans les commissions du Conseil Général. Un site a été créé dans lequel des informations à ce sujet sont indiquées.

Monsieur Maillot s'étonne à ce sujet d'avoir trouvé la Communauté de Communes en qualité de partenaire de ce collectif. Il demande, afin qu'il n'y ait aucun doute possible (la communauté de communes n'ayant pas compétence sur ce dossier), de figurer au niveau des liens.

PATRIMOINE VERT : Monsieur Jauvain intervient afin de sensibiliser les élus sur la valorisation du patrimoine vert pouvant être un enjeu principal d'attractivité du territoire. Des projets peuvent être étudiés au niveau touristique, économique ou du cadre de vie. Monsieur Doyon souligne l'existence de Natura 2000 ayant vocation à préserver et conserver les espèces florales et alerte sur une trop grande exploitation des espaces naturels. Monsieur Jauvain indique que la protection d'un site et la valorisation du tourisme vert ne sont pas incompatibles. Il demande à ce que cette orientation soit travaillée en commission tourisme.

MANIFESTATIONS : Monsieur Marasi rappelle l'organisation à Vignory de la Virade de l'espoir le 27 octobre. D'autres manifestations sont annoncées : Fête du cochon à Viéville le 1^{er} novembre, foire artisanale, commerciale et agricole à Bologne le 7 novembre. A ce sujet, un stand de présentation de la communauté de communes pourrait être mis en place et tenu par des élus.